

tanniques donne au Canada l'accès uniquement à la technologie actuelle du *Trafalgar*. Les Français, en revanche, ont proposé à notre pays de travailler en collaboration au perfectionnement de la technologie du réacteur. Tous ces éléments font que l'option française se présente aujourd'hui sous un jour plus favorable qu'au début de la lutte, où on la donnait d'ores et déjà perdante.

LE GOUVERNEMENT CANADIEN SAIT bien qu'il ne pourra pas plaire à tout le monde en prenant sa décision; la question est de savoir comment limiter les dégâts diplomatiques et les réduire au minimum. Le Canada pourrait, par exemple, accorder au pays perdant d'autres contrats de défense. Ainsi, le Royaume-Uni et la France ont tous deux des compagnies s'intéressant au programme du Système tactique de commandement, de contrôle et de communications, d'une valeur de 2 milliards de dollars, si ce n'est plus. Il est probable par ailleurs que les Français vont faire une soumission pour le contrat de remplacement des chars (2,5 milliards).

Quel que soit le modèle retenu, le projet gouvernemental d'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire pourrait grandement profiter à l'industrie canadienne de la construction navale et à toutes les industries qui lui sont reliées. M. Jim Clarke, président de l'Association canadienne des industries maritimes, précise cependant que les avantages pour l'industrie varieront largement selon que l'on choisira les sous-marins diesels-électriques ou les sous-marins nucléaires. Il prétend que le Canada dispose déjà de la technologie pour construire les moteurs diesels alors que le choix du nucléaire permettrait «d'introduire au pays une technologie d'une toute nouvelle génération».

Le programme proposé par le gouvernement est une véritable bouée de sauvetage économique pour le secteur de la construction navale et l'industrie nucléaire, dont les commandes dégringolent depuis quelques années. M. Clarke affirme à ce propos que si l'on annulait le programme nucléaire pour choisir plutôt des sous-marins et des bateaux de surface à propulsion diesel-électrique, les avantages économiques pour l'industrie ne seraient pas les mêmes. Comme on pouvait s'y attendre, l'organisation à laquelle appartient M. Clarke préconise fortement l'option des sous-marins nucléaires, tout comme d'ailleurs un groupe de gens d'affaires

et d'universitaires qui a pour seule vocation de défendre le projet. Le Comité pour une défense navale autonome et efficace (*Committee for a Sovereign and Effective Naval Defence*) comprend notamment M. Jean-Jacques Blais, ancien ministre libéral de la Défense, les universitaires Harriet Critchley et Joel Sokolsky, et les hommes d'affaires Conrad Black et Jim Clarke.

D'aucuns ont mis en doute la crédibilité de ce Comité, prétextant que certains de ses membres avaient directement intérêt à ce que le gouvernement opte pour le programme nucléaire. M. Blais, par exemple, s'exprime au nom de Thomson-CSF, un des principaux fournisseurs de la Marine française. Mais le Comité n'a pas été formé uniquement pour des raisons d'intérêt personnel, car ses membres sont intimement convaincus que l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire constitue pour la flotte canadienne la meilleure option possible.

Hormis les Libéraux et les Néo-Démocrates, ce sont essentiellement les membres du mouvement dit «pacifiste» et le Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement qui manifestent le plus bruyamment leur opposition au projet. Les porte-parole du Centre ont diffusé leurs opinions auprès de nombreux journaux, et ils ont comparu devant le Comité permanent de la défense nationale.

Si les détracteurs du projet, au Canada ou aux États-Unis, persuadent Ottawa d'y renoncer, les répercussions de cette décision risquent de se faire sentir tant au pays qu'à l'étranger. Cela équivaldrait en fait à un désaveu du Livre blanc sur la défense de 1987. Le projet d'achat de dix à douze sous-marins à propulsion nucléaire était en effet le pivot de la politique de défense exposée dans ce document par le gouvernement conservateur.

Reconnaissant que le Canada est un État maritime, le gouvernement a fait de la reconstitution de la flotte sa première priorité. Le gouvernement a annulé le projet qu'il avait fait de se procurer quatorze autres frégates et quatre nouveaux sous-marins diesels-électriques, préférant plutôt équiper la flotte de six nouvelles frégates et de dix à douze sous-marins à propulsion nucléaire.

Ce changement d'orientation va tout à fait dans le sens d'une autre priorité gouvernementale, à savoir la réduction du déficit. Si l'on s'entient à l'estimation gouvernementale qui fixe le coût des sous-marins à 8 milliards de dollars (les critiques pensent qu'il sera beaucoup plus élevé), le budget atteindra à cet égard 300 millions par année en moyenne au cours des vingt-sept prochaines années. L'achat des six premières frégates de patrouille suppose, quant à lui, une dépense maximale de 800 millions de dollars par an. Or, dans le cas de l'ancien plan annulé, qui prévoyait l'acquisition de huit frégates de lutte anti-aérienne et de quatre sous-marins diesels-électriques, il aurait fallu prévoir une dépense annuelle encore plus importante. En choisissant plutôt les sous-marins nucléaires et en étalant la dépense sur près de trois décennies, le gouvernement se procurerait des centaines de millions de dollars qu'il pourrait, à court terme, affecter à la réduction du déficit.

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, l'annulation de l'achat de sous-marins à propulsion nucléaire porterait irrémédiablement atteinte à la crédibilité du Canada. En effet, le Royaume-Uni comme la France lui ont livré une quantité impressionnante de renseignements extrêmement confidentiels, croyant sincèrement qu'Ottawa avait effectivement l'intention de donner suite à son projet. Si le gouvernement

canadien décide maintenant de faire marche arrière et de tout abandonner, il se sera procuré gracieusement tous ces renseignements, ce que ni le Royaume-Uni, ni la France ne vont accepter sans broncher; et à l'avenir, nos autres alliés vont certainement se demander dans quelle mesure ils peuvent nous faire confiance.

Ottawa a déployé d'importants efforts pour convaincre l'OTAN qu'une flotte de sous-marins à propulsion nucléaire contribuerait à renforcer l'Alliance. Et aux États-Unis, le président Reagan a fait fi de l'opinion de nombreux groupes nationaux dont la marine, en soutenant la décision du Canada de se doter de tels sous-marins. Il reste que les Alliés continuent de douter de la détermination canadienne. La seule façon pour le Canada de mériter le respect de l'OTAN serait de mettre son projet à exécution.

Le groupe de travail chargé de comparer les sous-marins en lice n'a pas officiellement terminé son évaluation. On a étudié ainsi les caractéristiques opérationnelles des bâtiments rivaux (sans comparer les sous-marins entre eux, mais en fonction des exigences de la marine canadienne), le coût des différents modèles proposés, les répercussions possibles des différents choix à l'échelle internationale et les retombées industrielles de chaque projet.

À l'heure qu'il est, les équipes ont terminé leur travail, mais il reste à faire le grand assemblage, c'est-à-dire «recoller» tous les morceaux. Une fois cette étape franchie, l'évaluation sera présentée au Comité supérieur de révision (un conseil interministériel) et au ministre de la Défense nationale, qui la soumettra alors au Cabinet. Tout dépendant de la volonté politique manifestée alors, ce pourrait n'être qu'une question de quelques jours.

Or, cette volonté ne s'est pas manifestée au cours des neuf derniers mois. N'ignorant pas que des élections allaient être déclenchées à l'été ou à l'automne, le Cabinet n'a pas voulu se prononcer au sujet d'un programme de 8 milliards de dollars, à plus forte raison lorsque ce dernier est qualifié de «nucléaire». Les résultats de certains sondages d'opinion menés récemment sont assez inquiétants puisqu'ils montrent que l'enthousiasme de la population canadienne pour ledit projet commence à tiédir, une tendance que ne confirment pas les sondages effectués par le ministère de la Défense nationale. Maintenant que les élections sont terminées, le gouvernement doit statuer sur la question. □

